

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DE CAP-SAINT-IGNACE  
RÉUNION MERCREDI LE 16AVRIL 2014**

Réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 16avril2014 à 19 heures 30 à laquelle sont présents MMHenri-Louis Bernier, Gaétan Gaudreau, Steven Guimont, Jérôme Landry, Michel Leblanc, François Pelletier, Régent Lemay, Gilles Guimont, inspecteur en bâtiment et en environnement, et M<sup>me</sup> Sophie Boucher, directrice générale.

Absent : M. Jimmy Talon, conseiller

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 19février 2014;
3. Présentation d'un projet de développement résidentiel (famille St-Onge);
4. Acceptation finale des modifications du règlement de nuisances (feux d'artifice);
5. Renouvellement des mandats pour les membres;
6. Varia;
7. Levée de la réunion.

**1) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé parM. Henri-Louis Bernier, appuyé par M. Jérôme Landry que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**2) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19FÉVRIER2014**

Il est proposé parM.Régent Lemay, appuyé par M. Steven Guimont, que le procès-verbal de la réunion du 19 février 2014 soit accepté tel que lu.

**3) PRÉSENTATION D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL (FAMILLE ST-ONGE)**

Le projet de développement résidentiel du projet Domaine Eau Fleuve nous a été présenté par deux représentantes de la famille. Elles nous ont soumis l'orientation de leur projet, son historique ainsi que les diverses caractéristiques qui entourent ce dernier. Un échange de questions et d'informations ont fait partie de la discussion.

#### **4) ACCEPTATION FINALE DES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DE NUISANCES (FEUX D'ARTIFICE)**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a analysé la modification du règlement de nuisance numéro 388 concernant l'utilisation de feux d'artifice;

**CONSIDÉRANT QUE** les documents soumis ont été approuvés par ce dernier;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Leblanc, appuyé par M. Jérôme Landry, de recommander au conseil municipal, la modification du règlement numéro 388 lors de la prochaine séance le 5 mai 2014.

#### **5. RENOUVELLEMENT DES MANDATS POUR LES MEMBRES**

Le mandat de six membres du comité venait à échéance au début du mois d'avril. Lors de la rencontre du mois de février, les membres étaient invités à se positionner sur la poursuite ou non d'un autre mandat d'une durée de deux ans. Tous les membres ont accepté de continuer.

Un formulaire concernant le code d'éthique et de déontologie a été remis aux membres pour signature.

Le conseil municipal entérinera ces mandats lors de la prochaine séance.

#### **6. VARIA**

##### **Schéma d'aménagement**

Les membres du CCU ont été informés de l'état d'avancement pour la présentation du 27 mai prochain devant la CPTAQ.

##### **Développement résidentiel centre du village**

Le dossier est actuellement en traitement au niveau du promoteur et des propriétaires.

#### **7) LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est proposé par M. Michel Leblanc, appuyé par M. François Pelletier que la réunion soit levée à 21 heures.